



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

SEPTEMBRE 2013

info lettre

SOMMAIRE

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Agir dès la petite enfance! | 4 Les enfants d'abord :
positionnement de la petite
enfance pour l'avenir | 6 La reconnaissance du drapeau
fransaskois |
| 2 Un engagement permanent
pour les langues officielles | 4 Services intégrés de
développement de la petite
enfance du Manitoba à
l'intention des francophones –
Initiative des centres de la petite
enfance et de la famille | 6 Le développement de la petite
enfance : une priorité pour
l'Alberta |
| 2 Nouveau cadre stratégique sur
la petite enfance en Ontario | 5 Les ressources pour
la famille au cœur de la
Colombie-Britannique | 7 Prendre soin de notre avenir |
| 3 Le Québec a la francophonie
@ cœur | 5 Initiative préscolaire
d'excellence de l'Î.-P.-É. | 7 Une garderie francophone
au nord du 60° |
| 3 Faire en sorte que les enfants
de la N.-É. aient le meilleur
départ possible | | 8 Petite enfance au Yukon |
| | | 8 Lancement de la ligne
téléphonique 5544 |

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Agir dès la petite enfance!

JOUER, PARLER et vivre en français sont des éléments essentiels pour développer un rapport positif face à la langue française, l'aimer et en faire un outil de découverte, d'ouverture et de fierté.

Les recherches démontrent que les premières années de la vie d'un enfant sont importantes pour son développement et son bien-être futurs. Ainsi, dans le contexte de la francophonie canadienne, le développement de la petite enfance est essentiel pour le renforcement linguistique, identitaire et culturel.



Afin de contribuer à ces réflexions, c'est sous le thème *Le développement de la petite enfance : la clé pour la vitalité de la langue française et des cultures d'expression française* que les ministres responsables de la francophonie canadienne se réunissent les 4 et 5 septembre 2013 à Winnipeg (Manitoba), à l'occasion de la 18^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Leurs discussions porteront sur le rôle important et déterminant des gouvernements en matière de petite enfance ainsi que sur les diverses stratégies gouvernementales mises en place et ce, en tenant compte des réalités propres à chaque gouvernement. Les échanges permettront de constater que la mise en place de programmes et de politiques contribue au développement optimal des enfants et à la vitalité culturelle, linguistique et identitaire de la francophonie canadienne.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.



Un engagement permanent pour les langues officielles

LE 28 MARS dernier, le gouvernement du Canada a annoncé la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration et communautés. Ce renouvellement est le reflet d'un engagement permanent d'accroître la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada.

Dotée d'un budget de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans, la nouvelle Feuille de route maintient les initiatives de la Feuille de route précédente destinées à « protéger, célébrer et renforcer la dualité linguistique du Canada » en mettant de l'avant trois nouveaux piliers identifiés comme priorités lors des consultations :

1. l'éducation : l'apprentissage de nos langues officielles;
2. l'immigration : la promotion de nos langues officielles auprès des immigrants;
3. l'appui aux communautés, anglophones et francophones, en situation minoritaire.

Cet engagement permettra notamment à Patrimoine canadien de renouveler sa collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de services et d'éducation au cours des cinq prochaines années. Ces initiatives peuvent comprendre notamment le développement de programmes et de ressources dans le domaine de la petite enfance. Par le biais de ces ententes, le Gouvernement du Canada appuie de façon significative les provinces et territoires dans le domaine de l'éducation afin de permettre à 2,4 millions d'étudiants d'apprendre leur seconde langue officielle. Parmi ces étudiants, trois cent quarante et un mille sont inscrits dans des programmes d'immersion en français, ce qui représente une augmentation de 12% au cours des dernières années.

Les investissements du gouvernement du Canada contribuent à l'obtention de services concrets et tangibles pour les Canadiens afin qu'ils puissent pleinement prendre part à la société.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

ONTARIO

Nouveau cadre stratégique sur la petite enfance en Ontario

EN JANVIER 2013, le gouvernement de l'Ontario a publié un nouveau *Cadre stratégique sur la petite enfance* qui décrit sa vision pour la petite enfance, énonce les principes directeurs et souligne son engagement à l'égard des domaines d'action prioritaires.

Le cadre stratégique formule quatre principes directeurs :

1. Les programmes et services axés sur l'enfant et la famille.

Les enfants et les familles sont toujours la première priorité au sein de ses politiques, ses lois et règlements, sa planification, ses décisions, sa mise en œuvre et sa réflexion.

2. Les programmes et services sont de haute qualité.

La qualité est l'élément central de son cadre stratégique, car l'Ontario sait que des programmes et services de haute qualité peuvent avoir un effet aussi extraordinaire que durable sur le développement de l'enfant.

3. Les partenariats solides sont essentiels.

Le gouvernement peut élaborer des politiques, des lois et des règlements, mais le changement ne saurait s'opérer sans l'engagement et la participation de ses partenaires. L'Ontario est entièrement engagée dans un processus de collaboration et de dialogue.

4. Les programmes et services sont publiquement responsables.

Sa planification et ses décisions seront basées sur la collecte de données, la recherche et l'évaluation des programmes.

En particulier, le cadre stratégique appuie le mandat unique des conseils scolaires de langue française en vertu de la *Politique d'aménagement linguistique* et reconnaît l'importance des programmes de la petite enfance afin de favoriser l'acquisition de la langue et de la culture au sein des communautés franco-ontariennes.

Pour lire le cadre stratégique, visitez le site :

<http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/OntarioEarlyYearFR.pdf>



La francophonie @ cœur

Un appui de près de 5,5 M\$ à la francophonie

En 2012-2013, le gouvernement du Québec a versé près de 2,1 M\$ pour financer plus de 300 projets dans le cadre de ses deux programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne. Une subvention de près de 2,9 M\$ a également été octroyée au Centre de la francophonie des Amériques pour permettre l'accomplissement de son ambitieux mandat. De plus, une somme de 530 000 \$ a été accordée pour la tenue du 5^e Congrès mondial acadien, qui se tiendra du 8 au 24 août 2014 dans l'Acadie des terres et forêts.

La petite enfance : une priorité pour le Québec

Le gouvernement du Québec consacre annuellement 2,4 milliards de dollars à la petite enfance et a mis sur pied, en 1997, un réseau de garderies publiques et privées qui compte aujourd'hui 213 000 places subventionnées à sept dollars par jour. Les services de garde du Québec contribuent au développement global de l'enfant, et une loi encadre l'organisation des services de garde et la qualité des services éducatifs.

Rencontre avec la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

Le 30 avril dernier, le ministre Alexandre Cloutier a rencontré la présidente de la FCFA, M^{me} Marie-France Kenny, afin de discuter des enjeux et défis actuels des communautés francophones, et de l'importance d'accroître nos collaborations pour assurer la vitalité de la langue française.

Visite de la ministre française Yamina Benguigui au Centre de la francophonie des Amériques

Le 15 mars dernier, le ministre Alexandre Cloutier accueillait la ministre française déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, M^{me} Yamina Benguigui. À cette occasion, les ministres ont notamment participé à une émission de la Radio jeunesse des Amériques, une plateforme multimédia animée par des jeunes.

Le gouvernement du Québec
consacre annuellement 2,4 milliards
de dollars à la petite enfance...

NOUVELLE-ÉCOSSE

Faire en sorte que les enfants de la N.-É. aient le meilleur départ possible

EN AVRIL 2013, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a annoncé des changements et du financement supplémentaire pour le développement de la petite enfance dans son budget annuel. Les initiatives incluent l'intégration des programmes et services provinciaux aux enfants et aux familles, l'établissement de centres de la petite enfance, et un programme de dépistage gratuit et complet pour les enfants de 18 et de 36 mois.

Un millier de Néo-Écossais ont participé aux groupes de discussion et aux séances de groupe, qui se déroulaient en français et en anglais, et ont présenté des soumissions écrites sur les façons d'améliorer le soutien aux enfants et aux familles par le gouvernement provincial. À la lumière des commentaires reçus et des recherches qui démontrent l'importance du développement de la petite enfance, le ministère de l'Éducation a accueilli la section de la petite enfance pour former le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La section de la petite enfance inclut une équipe d'experts des ministères des Services communautaires, de la Santé et du Bien-être et de l'Éducation. Ce changement entraînera une meilleure collaboration, une expertise renforcée et une expansion des connaissances en ce qui a trait au développement de la petite enfance.

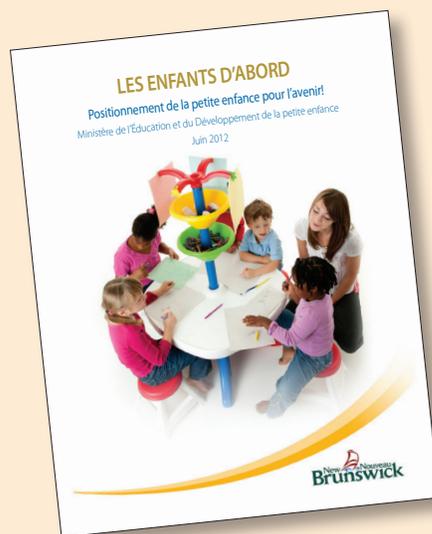
Le gouvernement provincial établira également trois centres de la petite enfance à l'échelle de la province afin d'offrir des endroits accessibles où du soutien peut être offert aux jeunes enfants et à leurs familles. Les centres miseront sur le programme ÉcolesPlus, qui connaît un grand succès, et sur les services communautaires existants, offrant ainsi un accès facile aux services agréés de garde d'enfants, aux programmes d'apprentissage précoce, aux services d'intervention précoce et à l'éducation des parents. Le programme ÉcolesPlus est offert dans les huit conseils scolaires, y compris le Conseil scolaire acadien provincial.

Le gouvernement provincial élaborera aussi un programme complet et gratuit de visites visant le bien-être des enfants à l'âge de 18 mois, et de nouveau à l'âge de 36 mois. Le programme visera à déterminer les besoins de l'enfant très tôt afin de faire en sorte que le soutien nécessaire soit en place lorsque l'enfant commencera à fréquenter l'école.

Les enfants d'abord : positionnement de la petite enfance pour l'avenir

LE NOUVEAU-BRUNSWICK s'engage sur une voie historique en préparant le terrain pour l'avenir. *Les enfants d'abord : positionnement de la petite enfance pour l'avenir*, présente le plan pour le fusionnement des secteurs de l'éducation et de la petite enfance. Ce plan nous permettra de mettre sur pied des services intégrés et un continuum de l'apprentissage pour les enfants de la naissance à huit ans.

Dans le cadre du processus d'intégration des systèmes préscolaire et scolaire, il est primordial de réaliser que le transfert de la responsabilité administrative au secteur de l'éducation n'est en fait qu'une des nombreuses clés de son succès. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance doit également restructurer le système pour assurer non seulement l'harmonisation des services préscolaires et scolaires, mais aussi des services paragouvernementaux et gouvernementaux. Ainsi, nous répondrons d'abord et avant tout aux besoins spécifiques de nos enfants.



En procédant de cette façon, nos services de soutien continu permettront aux enfants d'avoir les meilleures chances qui soient d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des citoyens actifs qui contribueront à la prospérité du Nouveau-Brunswick.

Vous êtes invité à consulter l'intégralité du plan à l'adresse suivante : <http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/EnfantDAbord.pdf>

Services intégrés de développement de la petite enfance du Manitoba à l'intention des francophones – Initiative des centres de la petite enfance et de la famille

L'INITIATIVE des centres de la petite enfance et de la famille du Manitoba offre toute une gamme de services et de ressources harmonisés et intégrés aux parents de langue française dont les enfants sont âgés de 0 à six ans. Les centres de la petite enfance et de la famille sont situés dans des écoles partout au Manitoba. Le comité directeur de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba, composé de représentants de la Division scolaire franco-manitobaine, de la Fédération des parents du Manitoba, de la Société franco-manitobaine et d'Enfants en santé Manitoba, coordonne la mise en œuvre des centres. L'initiative est financée par l'entremise de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français.

Le comité directeur des Centres de la petite enfance et de la famille est appuyé par divers sous-comités de partenaires gouvernementaux et communautaires qui concentrent leurs

efforts sur des domaines clés tels que l'alphabétisation et la numéracie, l'éducation et la sensibilisation des parents, le soutien aux familles exogames, la recherche, les services multidisciplinaires de dépistage et d'intervention précoce, les soutiens linguistiques et culturels et la formation professionnelle.

Le Comité ministériel pour Enfants en santé, l'unique comité ministériel permanent au Canada créé par une loi et consacré au bien-être des enfants et des adolescents, a fourni des fonds et du soutien aux centres de la petite enfance et de la famille depuis leur établissement en 2004. Les centres offrent des ressources et des services intégrés aux enfants et aux familles dans leur langue maternelle, notamment des programmes Bébés en santé, des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage précoce, des groupes récréatifs, des programmes de prêt de jouets et de livres, ainsi que des services de développement du jeune enfant, y compris des renvois à des ressources spécialisées. À l'heure actuelle, le Manitoba compte neuf centres de la petite enfance et de la famille principaux, deux sites satellites et un mini-site.

Le premier ministre du Manitoba et ministre responsable des Affaires francophones, M. Greg Selinger, a noté que « ce modèle intégré permet aux familles francophones d'avoir un meilleur accès aux programmes et services qui sont importants pour le bien-être de leurs enfants. En conséquence, ces enfants ont plus d'occasions de s'épanouir et seront mieux préparés pour l'école. »

Les ressources pour la famille au cœur de la Colombie-Britannique

LE GOUVERNEMENT de la Colombie-Britannique accroît son soutien aux familles francophones en offrant d'autres ressources en français.

Afin d'appuyer l'objectif du gouvernement de mettre les familles au premier plan, les ministères de l'Éducation, de la Santé et de la Justice ont produit de nouveaux documents et de nouveaux outils en français pour les parents et leurs enfants. Ces outils sont les suivants :

- L'outil en ligne ERASE, du ministère de l'Éducation, que les élèves peuvent utiliser pour signaler les cas d'intimidation de façon anonyme, au <http://www.erasebullying.ca/bullying/bullying-types.php>. Cet outil, ainsi que de l'information sur diverses formes de harcèlement et de cyberintimidation sont maintenant offerts en français pour les élèves et leurs parents.
- Le guide du ministère de la Santé intitulé *Donner toutes les chances à son bébé*, est un guide parental sur la grossesse



et les soins au nouveau-né, qui offre de l'information utile aux futurs parents : <http://www.bestchance.gov.bc.ca/tools-and-resources/key-resources/index.html>

- De la documentation sur la nouvelle Family Law Act (*Loi sur le droit de la famille*), publiée par le ministère de la Justice afin de s'assurer que les parents font de l'intérêt et du bien-être de leurs enfants une priorité lors d'une séparation ou d'un divorce. Le guide à l'intention des parents qui se séparent est disponible dans le site du Ministère au <http://www.justice.bc.ca/en/fam/help/pas/more-info.html>, <http://familieschange.ca/enfants/index.htm>

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Initiative préscolaire d'excellence de l'Î.-P.-É.

EN TANT que province, nous croyons en l'importance de préparer les jeunes Insulaires à une vie d'instruction. C'est dans ce contexte que l'Initiative préscolaire d'excellence a été élaborée. Cette initiative vise à créer un système éducatif accessible, viable et axé sur la qualité qui reconnaît la nécessité de laisser le choix aux parents.

La première étape de ce processus a été la mise en place d'un programme de maternelle à temps plein au sein du système scolaire. Cette transition a été complétée en septembre 2010.

À la suite de cette première étape, nous procédons maintenant à une réorganisation majeure du secteur de la petite enfance afin d'offrir du soutien aux jeunes enfants de l'Île, de la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, à leurs parents et à leurs éducateurs. La réorganisation comprend la création de centres de la petite enfance (CPE); de la formation et des étapes de carrière pour tout le personnel;

L'objectif est d'optimiser le contexte d'apprentissage des centres francophones au bénéfice des enfants.

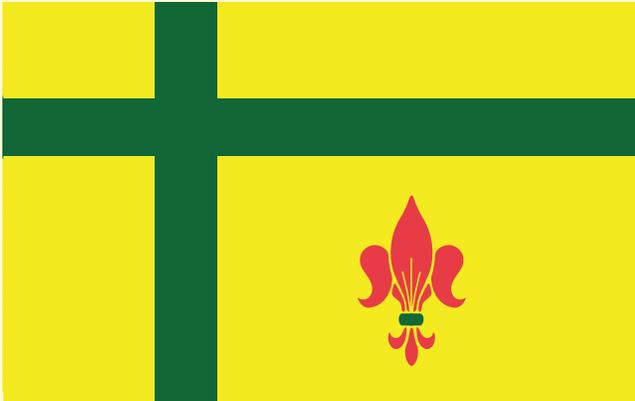
une grille salariale pour les employés des CPE; des frais réglementés pour les parents; l'élaboration d'un Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants, entre autres.

Puisqu'il reconnaît la nature et les besoins distincts des CPE francophones, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a appuyé un parcours de formation qui répond aux besoins particuliers des éducateurs de ces centres, en tirant profit de l'expertise et de la formation disponibles au Collège Acadie Î.-P.-É.

Le ministère a également appuyé une adaptation du programme d'études au lieu d'une simple traduction de l'anglais au français. L'objectif est d'optimiser le contexte d'apprentissage des centres francophones au bénéfice des enfants.

La reconnaissance du drapeau fransaskois

DEPUIS 2009, le gouvernement de la Saskatchewan remet annuellement un drapeau et une plaque commémorative à des communautés fransaskoises afin de reconnaître la contribution de celles-ci à la langue française et à la culture francophone en Saskatchewan.



Selon le secrétaire provincial, M. Wayne Elhard, « ce drapeau symbolise la relation entre notre province et notre communauté francophone. Il représente un profond respect et un hommage à toutes les contributions des Fransaskois, non seulement à cette communauté, mais à toute la province, et cela, depuis des décennies. »

Le drapeau fransaskois est devenu un emblème provincial en 2005 pour reconnaître le français en tant qu'une des langues officielles du Canada et mettre en valeur le patrimoine des francophones de la Saskatchewan et leur contribution importante à la province.

Le drapeau présente un fond doré évoquant les champs de blé. La croix, qui rappelle le rôle de l'Église catholique dans l'histoire et la culture fransaskoises, est verte, couleur des forêts septentrionales de la province. Et enfin, la fleur de lys rouge symbolise la Francophonie.

Les communautés suivantes ont reçu un drapeau et une plaque depuis 2009 : Duck Lake, Ferland, St-Denis, Gravelbourg, Zenon Park, Regina, Saskatoon, Bellegarde et North Battleford.

Le développement de la petite enfance : une priorité pour l'Alberta

L'ALBERTA COMPTE environ 290 000 enfants en bas de l'âge de 6 ans dont 5 000 parlant le français. Le gouvernement de l'Alberta reconnaît que c'est dès le bas âge que les fondements pour un enfant fort et en santé sont établis. Ainsi, le gouvernement albertain a choisi le développement de la petite enfance comme l'une de ses six initiatives prioritaires.

L'interaction positive d'un enfant avec un parent est le moyen le plus puissant de former un enfant heureux et en santé. L'initiative prioritaire sur le développement de la petite enfance s'ajoutera aux programmes existants de la petite enfance en Alberta, notamment les 46 Centres d'appui parental (CAP).

Les CAP sont des centres de ressources familiales axés sur la communauté offrant des programmes de développement de la petite enfance, de l'éducation parentale, des services d'aide à la famille, et de l'information et de l'orientation sur des services de dépistage et d'autres services disponibles dans chaque communauté.

L'Institut Guy-Lacombe de la famille, CAP francophone à Edmonton, reçoit du financement provincial afin de :



- fournir des ressources pour aider le parent dans son rôle de parent, y compris comment appuyer la construction identitaire, l'appartenance et la transmission de la langue et de la culture;
- offrir de l'éducation aux parents comme : la promotion de la grossesse en santé, l'identification et la sélection de services de garde, la discipline positive et la communication avec un enfant;
- offrir des activités d'apprentissage orientées vers le jeu pour les enfants et les parents, y compris l'accès à une joujouthèque et un centre de ressources;
- fournir un aperçu du développement de l'enfant (le questionnaire Ages and Stages).

Prendre soin de notre avenir

EN FÉVRIER 2013, le ministère des Services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille a lancé une stratégie pour les services de garde qui s'échelonnent sur dix ans — *Caring For Our Future: Provincial Strategy for Quality, Sufficient and Affordable Child Care in Newfoundland and Labrador* [Prendre soin de notre avenir : stratégie provinciale pour des services de garde de qualité, accessibles et abordables à Terre-Neuve-et-Labrador]. Cette stratégie représente la voie à suivre pour tous les partenaires qui travaillent ensemble à la recherche d'une vision commune pour ce qui est des services de garde à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les services de garde jouent un rôle vital dans le développement sain des enfants, des familles et des collectivités de la province, y compris de la communauté francophone. La stratégie représente la voie à suivre pour tous les partenaires qui travaillent ensemble à la recherche d'une vision commune pour ce qui est des services de garde à Terre-Neuve-et-Labrador.

La stratégie repose sur trois grands piliers : la qualité, l'accessibilité et l'abordabilité. Chaque pilier contribue à renforcer le système de services de garde afin que les

parents qui ont recours aux services de garde réglementés aient accès à des services abordables et de haute qualité.

Les principales composantes de la stratégie comprennent notamment :

- l'élaboration d'un programme de formation en milieu de travail dans le cadre de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis afin de perfectionner les compétences des éducateurs de la petite enfance;
- la création d'un registre de services de garde centralisé qui permettra aux parents de trouver plus facilement des services de garde; aux responsables de programmes, de doter les postes vacants; et au gouvernement provincial, de déterminer l'offre et la demande quant aux places en garderie, grâce à de meilleures données;
- la mise sur pied d'un programme de subventions de fonctionnement volontaire qui fournira des fonds de fonctionnement aux garderies souhaitant participer au programme, et qui sera fondé sur des critères tels que le besoin de services de garde dans une région donnée et la viabilité des activités opérationnelles. Le programme comportera un système de surveillance et de distribution, et les participants devront répondre à des critères précis, notamment, l'établissement des frais en fonction des taux de subvention provinciaux afin d'offrir des services abordables aux familles.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Une garderie francophone au nord du 60^e

LA GARDERIE Plein Soleil est la seule garderie publique de langue française à Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Située à l'école Allain St-Cyr, la garderie fait l'objet d'une demande soutenue. La garderie entretient des liens étroits avec la communauté francophone et participe régulièrement à des activités associées à la Semaine nationale de la francophonie. L'une des principales forces de la garderie est la rétention des employés; en effet, la majorité des membres du personnel sont en poste depuis trois ans ou plus.

Par l'entremise des services à la petite enfance (SPE) du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) délivre les permis d'exploitation et offre du soutien aux garderies. Les SPE fournissent du financement en fonction du nombre d'enfants inscrits à toutes les garderies à but non lucratif titulaires d'un permis aux TNO. Du financement peut également être disponible pour ces garderies afin de leur permettre de résoudre toute déficience relevée lors de l'inspection annuelle des lieux relativement à la prévention



des incendies et à la santé et à la sécurité. Qui plus est, les garderies titulaires d'un permis ont pu recevoir 1 000 \$ au cours de l'exercice 2012-2013 afin d'acheter du matériel.

Le permis de la Garderie Plein Soleil lui permet d'accueillir 8 nourrissons, 29 enfants d'âge préscolaire et 20 enfants d'âge scolaire qui fréquentent l'école (service de garde parascolaire). Le GTNO fournit du soutien à la garderie, y compris une participation financière basée sur le nombre d'enfants inscrits et du financement pour les ressources nécessaires. En outre, le GTNO a entrepris la lourde tâche de traduire le document *Comprendre le Règlement sur les garderies — Guide pour les programmes de la petite enfance*. Cette traduction, totalisant 89 500 mots, est le plus imposant projet de traduction vers le français entrepris à ce jour et sera des plus utiles aux garderies de langue française des TNO, comme la Garderie Plein Soleil.

Petite enfance au Yukon

LE MINISTÈRE de la Santé et des Affaires sociales, le ministère de l'Éducation et la Direction de la condition féminine participent à un projet conjoint sur la petite enfance afin d'améliorer les liens entre les services offerts et les programmes d'appui. Le projet explorera de nouvelles façons d'aider les parents à avoir des enfants heureux et en bonne santé, ainsi qu'une base solide qui favorisera leur santé, leur apprentissage et leur réussite pendant toute leur vie.

Le projet Petite enfance vise les enfants de 0 à six ans. Les trois ministères examineront les facteurs qui influent sur le développement d'un enfant ainsi que divers moyens d'appuyer les parents et les collectivités, notamment :

- information, éducation, soutien et soins durant la période prénatale;
- soutien aux parents et aux familles;
- services de santé pour les enfants;
- programmes de garderie, préscolaires et de maternelle;
- dépistage et accès à des services spécialisés pour les enfants.



Crédit photo : l'Aurore boréale

Ils nous ont à l'œil.

Près de l'école Émilie-Tremblay, la Garderie du petit cheval blanc offre des services de garde à la communauté. Elle accueille 41 enfants âgés de 6 mois à 3 ans, et 52 enfants y font des activités parascolaires. Cette garderie francophone a une longue liste d'attente, preuve de son succès. Un projet d'agrandissement fait l'objet de discussions depuis plusieurs années. La Garderie compte 14 employés.

Lancement de la ligne téléphonique 5544

LE MINISTÈRE de la Culture et du Patrimoine du gouvernement du Nunavut (GN) a procédé au mois d'avril dernier au lancement de la ligne téléphonique 5544, un service de référence qui offre des renseignements en français à propos des divers programmes et services du GN.



Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur les langues officielles* le 1^{er} avril 2013, la ligne 5544 offre à la population francophone un point de contact initial en français avec leur gouvernement. Cette initiative marque un premier pas important vers l'amélioration de la prestation efficace des services en français par le gouvernement du Nunavut.

La ligne téléphonique 5544 est une approche créative et rentable et est opérée par le ministère de la Culture et du Patrimoine, en partenariat avec les ministères et organismes publics. Les francophones désirant obtenir des renseignements à propos des programmes et services offerts par le gouvernement du Nunavut peuvent maintenant composer le **867-975-5544**, ou faire parvenir toute demande par courriel à l'adresse : ligne5544@gov.nu.ca.

Au Nunavut, environ 1 205 personnes peuvent s'exprimer en français; la majorité d'entre elles vivent à Iqaluit où elles représentent environ 12 % de la population.